

Avortement : hier l'Espagne, aujourd'hui le Portugal, et demain ?

samedi 25 juillet 2015

Le 21 juillet, le Parlement portugais a voté une loi restreignant l'accès des femmes à l'avortement, marquant ainsi un recul sur le terrain de la libre disposition de son corps. Nous condamnons le vote de cette loi inique, qui non seulement marque un retour en arrière, mais est aussi dangereuse pour la vie de milliers de femmes portugaises.

Alors que les Portugaises pouvaient depuis 2007 avorter librement et gratuitement, elles devront dorénavant payer tous les actes médicaux liés à l'interruption de grossesse, et se soumettre à des entretiens préalables qui visent ni plus ni moins à les empêcher d'avorter (en détaillant les allocations auxquelles elles pourraient prétendre en cas de naissance).

A l'instar de l'Espagne en 2014, le Portugal est passé d'une législation progressiste à une législation réactionnaire, qui cède sous le poids des conservatismes et considère les femmes comme des êtres inférieurs, qui ne sauraient prendre une décision de manière libre et éclairée.

Nous le rappelons, encore et toujours : une femme qui veut avorter sait ce qu'elle fait. Tenter de l'empêcher de le faire est une violence.

Les avortements clandestins tuent 47000 femmes par an dans le monde. Sur 46 millions d'avortements réalisés chaque année, 20 millions le sont dans des conditions illégales et dangereuses. La conséquence c'est que toutes les 9 minutes, une femme meurt des suites d'un avortement clandestin (chiffres de l'OMS). Le Portugal, avec sa nouvelle législation ne va faire qu'alourdir le bilan ! Restreindre le droit d'avorter, c'est donc pousser les femmes dans la clandestinité. Les plus riches iront avorter dans des pays où c'est autorisé. Les autres devront s'en remettre aux méthodes à risque, dont on connaît trop bien les conséquences sanitaires désastreuses.

Nous nous inquiétons des nombreuses menaces qui pèsent sur l'avortement en Europe. C'est la Pologne qui a adopté en 1993 une législation drastique en la matière, et qui n'autorise l'avortement qu'en cas de viol ou de risques vitaux pour la femme. C'est l'Espagne qui a récemment restreint l'accès à l'avortement pour les mineures, après avoir échoué dans leur tentative de le restreindre pour toutes les femmes. C'est l'Irlande qui, malgré de très timides tentatives d'évolutions législatives en la matière, continue de l'interdire, condamnant ainsi des femmes littéralement à mort. C'est l'Italie, dénoncée en 2012 par le Conseil de l'Europe, où en moyenne 70% des médecins (voire 90 à 95% selon les régions) sont objecteurs de conscience/évoquent l'objection de conscience pour ne pas pratiquer d'avortement. C'est la Hongrie, dont l'actuel gouvernement finance des campagnes anti-avortement. C'est Malte, qui l'interdit en toutes circonstances. Les Européennes sont inégales en la matière. Allons-nous tolérer cette situation encore longtemps ?

L'Union européenne va-t-elle continuer de faire la sourde oreille sur ce sujet ?

Le 17 janvier dernier, alors que nous célébrions les 40 ans de la loi autorisant l'avortement en France, [nous avons pris l'engagement de nous battre pour que l'avortement soit légalisé à l'échelle de l'UE](#), que toutes les femmes soient libérées du poids d'une grossesse non désirée, partout. Le droit des femmes à disposer de leur corps ne doit plus être l'angle mort des politiques européennes !

Signataires

- Féministes en Mouvements

(Osez le féminisme !, FIT Une femme un toit, Adéquations, Réseau Rupture, Libres Mariannes, Ligue du droit international des femmes, Féminisme et géopolitique, Collectif Féministe Contre le Viol, SOS sexisme, Femmes pour le dire, femmes pour agir, Mémoire Traumatique et Victimologie, Mouvement français pour le Planning familial, Du côté des femmes, Femmes solidaires, Assemblée des femmes, Réussir l'Égalité Femmes-Hommes, Coordination pour le Lobby Européen des Femmes, Elu/es Contre les Violences faites aux Femmes, ANEF, l'Escale Solidarité Femmes)

- Ligue de l'enseignement
- Les Georgette Sand
- Les effronté-e-s
- FEMEN
- La Maison des Femmes de Paris
- L'UEC
- Le MJS
- L'UNEF

<http://bougezpourlivg.fr>